

DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES...



LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

COLLECTER, CLASSER, **CONSERVER ET COMMUNIQUER**

10 siècles d'histoire du Morbihan à travers les archives papier, sonores et iconographiques des administrations publiques mais aussi d'archives privées





des ouvrages, CD, DVD, aux 240 médiathèques du Morbihan COMPLÉTER ET ENRICHIR leurs collections

FORMER ET CONSEILLER les professionnels des bibliothèques DÉVELOPPER

l'usage du numérique et de nouveaux services internet



LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

DÉVELOPPER ET ENCOURAGER

la création et la diffusion de toutes les formes d'expression artistique (musique, danse, théâtre, arts de la rue, audiovisuel, arts plastiques...)

SOUTENIR

et culturelle

les écoles d'enseignement artistique ACCOMPAGNER les projets d'éducation artistique

... MAIS AUSSI

LA SAUVEGARDE ET L'ANIMATION DU PATRIMOINE



RESTAURER, CONSERVER, PROTÉGER, VALORISER

Les propriétes départementales



CAIRN DE GAVRINIS

Site mégalithique de plus de 6000 ans, célèbre pour la richesse de ses ornementations

CAIRN DE PETIT MONT

Site mégalithique ayant servi successivement de tombeau, de sanctuaire et de bunker



DOMAINE DE KERGUÉHENNEC

Château du XVIIIe siècle, centre d'art contemporain et parc de sculptures



DOMAINE DE SUSCINIO

Château médiéval des ducs de Bretagne, au coeur d'un environnement naturel remarquable

Le patrimoine public et privé

Du château classé monument historique aux édifices civils (fontaines, lavoirs...), religieux (chapelles, calvaires...), jusqu'au patrimoine maritime



RECHERCHER, DÉCOUVRIR ET COMPRENDRE

Réaliser des chantiers de fouilles archéologiques pour enrichir les connaissances autour des sites historiques

LES **+** DU 56



ENCOURAGER L'OUVERTURE **DES COLLÉGIENS MORBIHANNAIS**

PROPOSER à tous les collèges publics et privés des projets pédagogiques autour du spectacle vivant, de l'art, de la photographie, du patrimoine.

OFFRIR à tous les collégiens une sélection de rendez-vous artistiques avec "La saison des collégiens "



CULTURES BRETONNE ET GALLÈSE

ENCOURAGER la création et la diffusion des pratiques artistiques (danse, chant et musique)

AGIR pour la sauvegarde du patrimoine immatériel breton



FAVORISER les manifestations

ACCOMPAGNER les collectivités ou associations aui développent des projets culturels



- FN BRFF

Une collectivité compétente pour chaque degré d'enseignement





- 42 PUBLICS (+ 1 NOUVEAU

- 46 PRIVÉS (DONT 1 DÍWAN,

DES COMPÉTENCES

OBLIGATOIRES...

Le Département est propriétaire des COLLÈGES

PUBLICS et responsable de leur construction,

PUBLIC

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS

aux équipements sportifs...)

(mobilier, électricité, accès

contribue financièrement

au fonctionnement et à

l'équipement des

rénovation, modernisation, réparation

350 AGENTS départementaux

assurent l'accueil l'entretien

aénéral, la restauration et

l'hébergement

D'IMMERSION BILINGUE FRANÇAIS/BRETON)





- 17 300

- 19 000

Par souci d'équité, le Département participe aux

travaux dans les COLLÈGES PRIVÉS (subventions

COLLÈGE

PRIVÉ

CHARGES

FONCTIONNEMENT

ACCÈS

ÉQUIPEMENTS

SPORTIFS

* loi Falloux

MATERIEL

MOBILIER

d'investissement, garanties d'emprunt...)*

EN ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

EN ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

L'Etat est responsable des enseignements et de la pédagogie

ÉQUIPEMENT **NUMERIQUE**

FINANCER le matériel informatique (ordinateurs, vidéoprojecteurs...) et le raccordement haut débit

LES **+** DU 56

ÉDUCATIFS POUR TOUS

DES ACTIONS ET PARTENARIATS

PRÊTER aux établissements du matériel innovant via la « TICOTHÈQUE » (lunettes et imprimante 3D, drones, tablettes...)



COUPS DE POUCE

AIDER les jeunes à concrétiser leur projets : aide BAFA (17 à moins de 26 ans), subventions d'études, aides aux séjours à l'étranger Campus et Collège Trotter 56.



REMUE **MÉNINGES**

SOUTENIR plus de 700 projets éducatifs des équipes pédagogiques (déplacement vers des sites culturels, activités...)



REST'O COLLÈGE

ALLÉGER la facture de cantine des familles (sous conditions de ressources)



PROJETS PÉDAGOGIQUES

PROPOSER des projets pédagogiques en lien avec les acteurs du territoire sur les thèmes du « Développement durable », « Santé, citoyenneté, persévérance », « Expression, patrimoine, culture », ainsi que « LA SAISON DES COLLÉGIENS » (sélection de spectacles et manifestations culturelles)



SPORT SCOLAIRE

ACCOMPAGNER une quarantaine de sections sportives (basket, voile, athlétisme, foot...) dans les établissements publics et privés morbihannais, mais aussi I'USEP, I'UNSS et I'UGSEL



TRANSPORT SCOLAIRE

TRANSPORTER 31 600 élèves morbihannais chaque jour jusqu'à la rentrée 2017 (compétence transférée à la Région)

FAIRE VIVRE LES

SOUTENIR l'apprentissage des langues de Bretagne



SOUTENIR **LES PROJETS ET ANIMER** LE TERRITOIRE

et évènements culturels (festivals, spectacles, expositions...)

Bulletin-Surzur VF 2017.indd 1-2 18/08/2017 16:53:29



..EN BREF....

Chef de file de l'action sociale, le Département est responsable de la mise en œuvre du rSa (revenu de solidarité active) et de la politique d'insertion sociale et professionnelle

Le Département du Morbihan consacre près de 60% de son budget de fonctionnement aux solidarités, à l'action sociale et à la santé, dont environ 30% à l'insertion et l'emploi

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES...



RSA

FINANCER ET ORGANISER l'accès au rSa en lien avec la Caisse d'allocations familiales, la Mutualité Sociale Agricole et les Centres Communaux d'Action Sociale. Le rSa est un revenu temporaire pour les personnes sans ressources, calculé en fonction de la composition familiale



INSERTION

ORGANISER l'accompagnement social et socio-professionnel des bénéficiaires du rSa et de toutes les personnes en difficulté d'insertion pour les aider à améliorer leur situation (accès à l'emploi, au logement, à la santé...)



FONDS SOCIAL EUROPÉEN

LE DÉPARTEMENT GÈRE (en plus de ses fonds propres) des crédits européens pour favoriser l'insertion et lutter contre la pauvreté (participation financière aux ateliers et chantiers d'insertion...)

LES + DU 56 ...



Accueil personnalisé des bénéficiaires du rSa sur des « Plateformes » pour une présentation du rSa et des possibilités d'accompagnement proposées



ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Accompagnement conjoint des bénéficiaires par le Département et Pôle emploi pour résoudre des difficultés sociales (désendettement, logement...) et aider le retour à l'emploi



PARTICIPATION

Possibilité pour les bénéficiaires du rSa de participer aux décisions les concernant, aux côtés des élus, dans différentes instances (équipes consultatives...)



NUMÉRIQUE

Développement d'un réseau d'intervenants pour faciliter l'accès de tous aux services numériques, en partenariat avec les acteurs nationaux et locaux (CAF, CPAM, MSA, Pôle emploi, CCAS, associations....)



PARRAINAGE

Coaching des demandeurs d'emploi par des entreprises du territoire pour accompagner, dynamiser et favoriser leur retour à la vie active



SUR-MESURE

Proposition d'outils adaptés pour faciliter l'insertion : bilans de compétence, chantiers d'insertion, accès à la mobilité (prêts de scooter, aide au permis...), actions sociales et de santé...



PROXIMITÉ

5 unités territoriales d'insertion: PONTIVY, PLOËRMEL. ALIRAY LORIENT

et 40 lieux d'accueil répartis sur tout le territoire pour permettre aux personnes concernées d'entrer facilement en contact avec des conseillers en insertion ou des assistants de service social, et désigner un référent personnel

morbihan.fr



:--EN BREF-----

Le Département consacre la majeure partie de son budget (près de 60%) aux solidarités et à l'action sociale, dont 20% en faveur des personnes âgées et handicapées



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES...



Verser des prestations individuelles (APA*, aide sociale, PCH*...) sous conditions



Autoriser et financer la construction des établissements et structures spécialisés



personnes vulnérables et préserver le lien social



Garantir l'autonomie des

Coordonner l'action sociale

et médico-sociale des différents acteurs

* GLOSSAIRE

À DOMICILE



Participation au financement des travaux d'adaptation du logement



Soutien financier aux services d'aide et d'accueil à domicile (aide-ménagère, portage de repas...)



Versement de l'APA, de la PCH et de l'ASH* en fonction des ressources et des besoins évalués



Encadrement de l'accueil familial (solution intermédiaire entre le maintien à domicile et l'hébergement en établissement)



EN ÉTABLISSEMENT



Création et restructuration des établissements spécialisés (EHPAD...) et fixation de leurs tarifs



Versement de l'APA, de la PCH et de l'ASH* en



fonction des ressources



"LES + DU 56



Le Département a créé des lieux d'accueil pour orienter et accompagner les personnes et leurs familles dans leurs démarches :

Maison Départementale de l'Autonomie (personnes handicapées) et 5 Espaces Autonomie Séniors (personnes âgées)

MDA: 0800 056 200

EAS VANNES: 02 97 68 70 66 EAS AURAY: 02 97 29 20 90 EAS PONTIVY: 02 97 25 32 37

EAS PLOËRMEL: 02 97 74 17 61 EAS MUZILLAC: 02 97 41 82 00



Avec le CESU* préfinancé, le Département soutient l'emploi de professionnels à domicile pour les personnes en perte d'autonomie * chèque emploi service universel



DOSSIER UNIQUE

Le Département a mis en place un dossier unique de pré-inscription aux établissements d'accueil pour les personnes âgées, disponible sur morhihan fr



PARTAGÉS

Le Département participe financièrement au fonctionnement de domiciles partagés destinés aux personnes âgées présentant des signes de désorientation



Le Département soutient les acteurs

LIEN SOCIAL

du lien social (clubs de retraités, groupements d'entraide mutuelle...)



Le Département assure le transport scolaire et l'accompagnement d'élèves handicapés pour se rendre dans leurs classes



Le Département organise des appels à projets et participe financièrement à l'amélioration de l'accueil des personnes en perte d'autonomie

morbihan.fi

Bulletin-Surzur VF 2017.indd 3-4 18/08/2017 16:53:30